

son temps à scruter la GRC. Cela fait trois semaines qu'on perd à la Chambre des communes pour chercher ce qui arrive avec la GRC depuis 1970. Ici, je ne voudrais pas être méchant, mais je pense que l'opposition officielle du parti progressiste conservateur a énormément de responsabilité dans ce domaine...

**M. Caouette (Témiscamingue):** Cela ne donne pas de pain!

**M. Beaudoin:** ... et cela ne donne ni pain ni beurre que de parler de la Gendarmerie royale du Canada, et cela aide énormément le Parti Québécois à prouver que le gouvernement fédéral a tort, et cela aide énormément ceux qui ont intérêt à séparer le Canada en deux parties. Je pense qu'à ce moment-ci il faudrait faire un examen de conscience, surtout mes amis de ma droite, afin d'arrêter cette chasse aux sorcières qui ne mène nulle part, qui ne fait que des mécontents contre notre système de justice.

Je me demande, monsieur le président, où étaient ces gens qui critiquent la GRC quand il y avait des «crackpots»—excusez l'expression, c'est la seule chose à dire—dans le Québec qui mettaient des bombes partout, alors qu'on ramassait des victimes la nuit ou le matin, parce que ces bombes avaient explosé? Où étaient-ils ceux-là, les vertueux, qui disent que cela dépend de la Gendarmerie royale du Canada? Aujourd'hui, on parle dans les journaux dans le Québec. Il suffit de lire *La tribune* ou certains autres journaux. On pense que c'est la Gendarmerie royale qui a fait ce train-là. On oublie les responsables, et on engage la responsabilité envers ceux qui veulent faire arrêter ce «carnage». Je pense que cette niaiserie a assez duré. On fait bien des pèlerinages à Québec. Des partis politiques vont à Québec pour prouver comment ils comprennent les Québécois. On les comprend c'est extraordinaire. Seulement, quand arrive le temps de voter ou de faire une campagne électorale, on tire la ficelle contre le gouvernement actuel qui aurait institué le bilinguisme dans tout le Canada, ces responsables qui sont supposés être bilingues pour bien servir les deux langues au Canada. On tire la ficelle, monsieur le président.

Je suis allé à Edmonton avec le comité sur la constitution. J'ai rencontré une vieille dame, 71 ou 72 ans. J'ai voulu lui parler en français, elle avait son «écouteur». Le président du comité à ce moment-là lui dit: M. Beaudoin est francophone et va vous parler en français. Tout ce qu'elle a dit c'est: Lui, il représente la race canadienne-française, c'est le plus grand bandit que j'aie jamais rencontré. Imaginons! Ensuite un autre témoin est venu dire que Trudeau c'est un gars dangereux. Il avait institué le bilinguisme au Canada, et c'était dangereux. Il faudrait commencer à se parler dans la face tranquillement je pense. Si on est en faveur d'un fédéralisme rentable, il va falloir penser à ce que l'on dit, puis surtout y penser énormément avant de poser une question.

Il y a beaucoup de gauchistes actuellement, je n'ai pas à le prouver, on commence à le constater dans les journaux. Je ne parle pas des membres du Parti Québécois, je parle des gauchistes qui s'installent au sein du Parti Québécois, c'est-à-dire le gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral, et essaient par toutes sortes de moyens à causer des problèmes. C'est un problème après l'autre.

### Ajournement

Nous, ici, quand nous posons des questions sur la Gendarmerie royale, sans preuve, à ce moment-là nous collaborons avec ceux qui ont intérêt à séparer le Canada, et après nous allons faire un petit voyage à Québec, une grosse gang, 60 p. 100 là-dedans qui ne parlent pas un mot français, puis nous nommons un président. Je n'ai rien contre le fait de nommer un président. Mais, monsieur le président, cela se relie à l'économie: plus il y aura d'inquiétude au sujet de l'avenir de notre pays qui s'appelle le grand Canada, moins il y aura d'investissements, plus on aura le chômage. Je l'ai dit tantôt, le gouvernement ne peut pas faire de miracles. Donc, on a élu un président, le président pour son dernier au revoir aux Québécois, à la province de Québec, aux Canadiens québécois, a dit: Moi, je ne parle pas français et je ne suis pas intéressé à l'apprendre. Pour lui ce n'est pas une langue officielle. Après cela on arrive ici et là il faudrait tous être vertueux, que la Gendarmerie royale ne fasse jamais un petit peu d'à-côté. A mon avis, la Gendarmerie royale devrait être au-dessus de la loi dans certains cas si cela se rapporte à la sécurité du pays, et elle devrait être surtout au-dessus des gens élus dans certains cas, parce que si la justice n'est pas en avant de la politique, on s'en va chez le diable, monsieur le président.

Cette remarque s'applique à nos confrères du Québec. Tout comme le gouvernement fédéral le gouvernement Lévesque a instauré une commission d'enquête sur la Gendarmerie royale, et pendant ce temps on oublie les vrais problèmes économiques et politiques. Soyons donc sérieux. Assoyons-nous ensemble les provinces et le fédéral. S'il faut que cela dure trois mois, que cela dure trois mois, mais faisons quelque chose de positif.

En terminant, monsieur le président, je dirai ceci. Ma femme et moi sommes les parents de dix enfants, et nous avons avantage, je pense, à ce que le Canada grandisse comme il a grandi ces dernières années, et je pense qu' aussitôt qu'on prendra la responsabilité d'être plus responsable de ce que l'on dit, cela ira beaucoup mieux. Aujourd'hui, le moment n'est plus à faire du luxe, faire de l'opposition pour de l'opposition, faire de l'opposition pour avoir des votes. Je pense que le moment est trop grave. Le mécontentement est rendu trop loin dans notre pays surtout entre les deux races qui ont fondé le Canada, c'est-à-dire entre les Canadiens français et les Canadiens anglais. Je pense qu'on est rendu assez loin, et qu'il va falloir arrêter de se détruire entre nous, même entre nous à la Chambre. Il va falloir collaborer davantage avec les provinces afin que cela donne de très bons résultats.

● (1752)

[Traduction]

**M. Martin:** Monsieur l'Orateur, puis-je dire qu'il est 6 heures?

### MOTION D'AJOURNEMENT

[Traduction]

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office, en conformité de l'article 40 du Règlement.